

Référence : FDS\_753\_N  
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 02/01/2015

---

## **SECTION 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise**

### **1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : NATURASOL Purin d'orties liquide - ALPURIN

Nom de la substance : PURIN D'ORTIE

### **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Purin d'orties liquide.

### **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Société** : COMPO France SAS (anciennement K+S France SAS)  
Zone Industrielle  
25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE

Téléphone : 03 81 40 25 25  
Adresse e-mail : info@compo.fr

### **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

APPEL D'URGENCE ORFILA : 01 45 42 59 59

---

## **SECTION 2. Identification des dangers**

### **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)**  
Non classé

**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) :**  
Non classé

Référence : FDS\_753\_N  
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 02/01/2015

---

## 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 :

Pictogrammes de danger : Aucun

Mention d'avertissement : Aucune

Mentions de danger : Aucune

Conseils de prudence : Aucun

## 2.3 Autres dangers

Aucune donnée disponible.

---

## SECTION 3. Composition/ informations sur les composants

### 3.1 Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Concentration [%]
PURIN D'ORTIE	-	100

---

---

## **SECTION 4. Premiers secours**

### **4.1 Description des premiers secours**

Conseils généraux	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
En cas d'inhalation	: Faire respirer de l'air frais.
En cas de contact avec la peau	: Rincer à l'eau.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
En cas d'ingestion	: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
-----------	---

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement	: Pas d'information disponible.
------------	---------------------------------

---

## **SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	: Non combustible. Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable. Agents d'extinction
Moyens d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: En cas d'incendie le produit peut dégager des produits de décomposition dangereux tels que monoxyde et dioxyde de carbone.
--	--

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
---	--

Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

---

## **SECTION 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Référence : FDS\_753\_N  
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 02/01/2015

---

Pour les non-secouristes	Eloigner le personnel superflu.
Pour les secouristes	Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Aérer la zone.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Aucun danger connu.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Informations concernant la manipulation, voir chapitre 7. Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir chapitre 8. Informations concernant l'élimination, voir chapitre 13.

---

## SECTION 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Pas de précaution spéciale requise.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans l'emballage d'origine.  
Stocker dans un endroit bien ventilé.  
Produits incompatibles : Aucune donnée disponible.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez vous référer aux conditions d'utilisation indiquées sur l'étiquette du produit.

---

## SECTION 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	: Pas de précaution particulière.
Protection des mains	: Gant : Tout type de gants peut être utilisé.
Protection de la peau et du corps	: Pas de précaution particulière.
Protection des yeux	: Pas de précautions particulière.

Référence : FDS\_753\_N  
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 02/01/2015

---

### **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Conseils généraux : Ne pas jeter les résidus à l'égout. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

---

## **SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique : Liquide  
Apparence : Liquide épais  
Couleur : brun.  
Odeur : caractéristique.  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : Aucune donnée disponible  
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible  
Point de fusion : Aucune donnée disponible  
Point de congélation : Aucune donnée disponible  
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible  
Point d'éclair : Aucune donnée disponible  
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible  
Température de décomposition : Aucune donnée disponible  
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible  
Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible  
Densité relative de la vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible  
Densité relative : Aucune donnée disponible  
Solubilité : Produit soluble dans l'eau.  
Log Pow : Aucune donnée disponible  
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible  
Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible  
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible  
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible  
Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

### **9.2 Autres informations**

Pas d'information disponible.

---

## **SECTION 10. Stabilité et réactivité**

### **10.1 Réactivité**

Aucune donnée disponible.

### **10.2 Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Référence : FDS\_753\_N  
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 02/01/2015

---

Réactions dangereuses : Pas d'information complémentaire disponible

#### **10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Pas d'information complémentaire disponible

#### **10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Pas d'information complémentaire disponible

#### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Produits de décomposition dangereux : Pas d'information complémentaire disponible

---

### **SECTION 11. Informations toxicologiques**

#### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée	Non classé
Danger par aspiration	Non classé

---

### **SECTION 12. Informations écologiques**

#### **12.1 Toxicité**

Pas d'information complémentaire disponible

#### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Pas d'information complémentaire disponible

#### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'information complémentaire disponible

#### **12.4 Mobilité dans le sol**

---

Référence : FDS\_753\_N  
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 02/01/2015

---

Pas d'information complémentaire disponible

#### **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Pas d'information complémentaire disponible

#### **12.6 Autres effets néfastes**

Pas d'information complémentaire disponible

---

### **SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination**

#### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- |                       |  |
|-----------------------|--|
| Produit               | : Eliminer le produit conformément à la réglementation en vigueur.   |
| Emballages contaminés | : Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale. Après un nettoyage adéquat, ils peuvent ensuite être valorisés selon la réglementation en vigueur. |
-

**SECTION 14 Informations relatives au transport**

Règlement Transport	ADR / RID	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	N'est pas classé comme dangereux pour le transport		
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies			
14.3 Classe(s) de danger pour le transport			
14.4 Groupe Emballage			
14.5 Dangers pour l'environnement	NON	NON polluant marin	NON
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Équipement de protection individuelle : Voir section 8 pour plus de détails. Ne pas toucher le produit sans équipements de protection appropriés.		
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	NON APPLICABLE		



Référence : FDS\_753\_N  
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 02/01/2015

---

## **SECTION 15. Informations réglementaires**

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Rubriques ICPE : Non concerné

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH  
Ne contient pas de substance candidate REACH

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

A notre connaissance, n'a pas fait l'objet d'un rapport sur la sécurité chimique (CSR)

---

## **SECTION 16. Autres informations**

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.